



08 - POS - 03-

**Postulat du groupe socialiste: augmenter le nombre d'inspecteurs fiscaux.**

Le groupe socialiste s'engage pour le respect des lois et souhaite que la «chasse aux abus» se concentre sur ceux dont l'ampleur et les conséquences sur la collectivité dans son ensemble sont les plus graves. La soustraction fiscale fait à n'en pas douter partie de cette catégorie. En effet, les sommes soustraites au fisc manquent pour financer des projets dont bénéficie l'entier de la population, fraudeurs compris. La soustraction fiscale est en outre une concurrence déloyale: les entreprises honnêtes se retrouvent désavantagées et leurs concurrents malhonnêtes profitent tout de même des infrastructures publiques auxquelles ils ne contribuent pas, ou pas comme la loi les y obligerait. Enfin, la soustraction fiscale choque l'immense majorité de gens honnêtes autant qu'elle les gruge et, si elle n'est pas punie, laisse planer un doute sur l'efficacité et l'équité des services de l'Etat. Lutter contre la soustraction fiscale est donc une lutte pour la démocratie et l'Etat de droit.

Augmenter l'arsenal législatif ne sert cependant à rien si l'on ne se donne pas les moyens de l'appliquer. Le groupe socialiste demande donc une augmentation du nombre d'inspecteurs fiscaux. Cela aurait en outre l'avantage d'améliorer les rentrées fiscales et donc l'assise et la marge de manœuvre financières de l'Etat. La santé financière de notre canton, si elle s'est nettement améliorée, reste précaire. Les récents débats budgétaires ont en effet démontré que le pessimisme en matière de rentrées fiscales est une position à même de réunir des majorités. Un inspecteur fiscal est en général très «rentable» (pour autant qu'un tel terme soit adéquat en parlant d'une personne): Il ressort de la réponse du Conseil d'Etat à l'observation de la CoFin no 61 du 4.3.2004 que ces agents de l'Etat peuvent rapporter en moyenne jusqu'à un million de francs par an par inspecteur, soit environ 10 fois plus que ce que coûtent leurs charges salariales. Créer des postes d'inspecteurs fiscaux ne doit donc pas être considéré comme une charge nouvelle, mais bien comme un moyen d'améliorer les recettes de l'Etat.

L'administration cantonale des impôts subit actuellement une réorganisation importante, suite à l'introduction du nouveau système de perception, du rapatriement des vérificateurs au sein de l'administration centrale et de la plus grande automatisation des taxations –sans parler des bouleversements que pourrait entraîner DECFO/ SYSREM. Le moment nous paraît donc idoine pour mettre une augmentation du nombre d'inspecteurs sur les rails, dans le cadre de ces réflexions globales. Enfin, les modifications de la LHID, entrées en vigueur au 1.1.2008, ont introduit une approche plus pénale de la fonction d'inspecteur fiscal, ce dont il faut tenir compte tant au niveau du personnel impliqué dans le suivi des dossiers que dans la manière d'aborder ces derniers. Dans ces conditions, le recrutement du personnel aux qualifications pointues nécessaires pourrait s'avérer de plus en plus difficile.

En conséquence, le groupe socialiste a, par le présent postulat, l'avantage de demander au conseil d'Etat de remettre un rapport au Grand Conseil sur les actions des inspecteurs fiscaux dans le canton et, pour comparaison, dans les autres cantons. Nous souhaitons aussi que le Conseil d'Etat présente au Grand Conseil sa stratégie pour garantir l'efficacité et l'indépendance des inspecteurs fiscaux dans le nouveau contexte et assurer le recrutement de personnel qualifié. Nous demandons en outre au Conseil d'Etat d'augmenter d'un tiers le nombre d'inspecteurs fiscaux dans un délai de 2 ans.

Au nom du groupe socialiste, Jean/Christophe Schwaab

Riex, le 21 janvier 2008

## Liste des députés signataires – état au 22 janvier 2008

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Ducommun Philippe
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Dufour Claude-Eric
Amarelle Cesla	Chatelain André	Durussel José
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques	Chevalley Edna <i>Edna Chevalley</i>	Epars Olivier
Apothéoz Stéphanie	Chollet Jean-Luc	Fardel Claude-André
Aubert Mireille	Chollet Jean-Marc	Favez Jean-Michel
Baehler Bech Anne	Christen Jérôme	Favrod Pierre-Alain
Ballif Laurent	Clot Bertrand	Feller Olivier
Bally Alexis	Cornamusaz Philippe	Ferrari Yves
Bavaud Sandrine	Cornaz-Rovelli Valérie	Fiora-Guttmann Martine
Bernhard Maximilien	Cornut Michel <i>-MLF</i>	Freymond Cantone Fabienne <i>Fabienne Cantone</i>
Bersth Verena	Courdesse Régis	Gaille Pierre-André <i>Pierre</i>
Bolay Guy-Philippe	De Preux Patrick	Gaudard Jean-Pierre
Bonjour Eric	Debluè François	Gay Vallotton Michèle <i>Gay</i>
Bonny Dominique-Richard	Décaillet Anne	Gfeller Olivier
Borel Bernard	Décosterd Anne	Girardet Lucas
Borloz Frédéric	Delacour André	Glardon Julien
Bottlang-Pittet Jaqueline	Depoisier Anne-Marie <i>Depoisier</i>	Glutz Félix
Brélaz François	Deriaz Philippe	Golaz Florence <i>F. Golaz</i>
Buffat Marc-Olivier	Desmeules Michel	Golaz Olivier
Buffat Michaël	Despot Fabienne	Gorrite Nuria <i>N. Gorrite</i>
Cachin Jean-François	Devaud Grégory	Grandjean Pierre
Calpini Christa	Dind Claudine	Grognuz Frédéric
Capt Gloria	Dolivo Jean-Michel	Guignard Jean

## Liste des députés signataires – état au 22 janvier 2008

Guignard Pierre	Métraux Béatrice	Rod Armand
Haenni Frédéric	Meyer Roxanne	Rostan Jacqueline
Haldy Jacques	Miéville Michel	Roulet Catherine
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquet-Berger Christiane	Monod Alain	Saugy Roger
Jaquier Rémy	Montangero Stéphane	Savary Marianne
Jufer-Tissot Nicole	Mossi Michele	Schwaab Jean Christophe
Junglaus Delarze Suzanne	Mouquin Michel	Schwaar Valérie
Junod Grégoire	Pache Rémy	Schwab Claude
Kaelin Pierre	Payot François	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Kernen Olivier	Perrin Jacques	Streit Christian
Kohli Dominique	Pertusio Mario-Charles	Surer Jean-Marie
Labouchère Catherine	Peters Lise	Truffer Jean-Jacques
Mahaim Raphaël	Pidoux Jean-Yves	Uffer Filip
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Pierre-André	Venzelos Vassilis
Mange Daniel	Poncet Gabriel	Villa Sylvie
Manzini Pascale	Randin Philippe	Volet Pierre
Marendaz André	Rapaz Pierre-Yves	Vuilleumier Marc
Martinet Philippe	Reichen Gil	Walther Eric
Mattenberger Nicolas	Renaud Michel	Weber-Jobé Monique
Mayor Olivier	Rey-Marion Ailette	Wehrli Laurent
Maystre Tinetta	Reymond Philippe	Wyssa Claudine
Melly Serge	Rochat Nicolas	Yersin Jean-Robert
Mercier Pierre-Alain	Rochat Pierre	Zwahlen Pierre
		Rochat Nicolas